



Lycée général et technologique Saint-John Perse
2 rue Jules Ferry - BP 581
64012 PAU
☎ 05 59 62 73 11
ce.0641732k@ac-bordeaux.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CAPACITE A SAVOIR NAGER

Afin de pouvoir pratiquer le Rafting lors de la sortie « d'intégration des secondes » au STADE d'EAUX-VIVES à PAU, merci de cocher une des cases suivantes et de joindre le justificatif correspondant.

- Je fournis une attestation officielle du « savoir-nager »** : certificat qui mentionne la réussite au test prévu à l'article A. 322-3-2 ou A 322-3-3 du code du sport : une attestation scolaire « savoir nager » ou une attestation Fédérale, «sauv'nage», ou attestation d'un maître-nageur sauveteur.

OU

- Je complète le document ci-dessous.**

Je soussigné(e).....

atteste que mon enfant

Né(e) le

A la capacité de : (rayer la compétence non atteinte)

- Effectuer un saut dans l'eau
 Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
 Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
 Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
 Nager sur le ventre pendant 25 mètres
- Ne sait pas nager**

J'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'exposerait à des sanctions pénales, prévues et réprimées par les articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à le

Signature

TRANSPORT pour se rendre au stade d'EAUX-VIVES à PAU (derrière la gare)

- Mon enfant a un titre de transport lui permettant de se rendre au stade d'Eaux-Vives**
- Mon enfant n'a pas de titre de transport**